

VINCOTTE CERTIGO asbl

Organisme de contrôle agréé

Siège social: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde • Belgique

TVA: BE 0821.076.888 • RPM Bruxelles • BNP Paribas Fortis: BE 25 2100 4144 1482 • BIC: GEBABEBB

Bollebergen 2a bus 12, 9052 Gent
Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde
Noordersingel 23, 2140 Antwerpen

Rue Phocas Lejeune 11, 5032 Gembloux

Tel: +32 2 674 57 11 Tel: +32 3 221 86 11 Tel: +32 81 432 611

Tel: +32 9 244 77 11

gent@vincotte.be brussels@vincotte.be antwerpen@vincotte.be gembloux@vincotte.be



70102012

Directeur Général : Signature

Rapport nº:

CF 127279

si code : M

Committee of the Commit	AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T						and the contract of the contra		- CONTRACTOR NO	CONTROL ON A STATE OF	
Procès	VERBA	_ D'EXAME	N DE CO	ONFORMITÉ	ET/OU	DE VISI	TE DE CONTR	OLE D'UNE I	NSTALLAT	ION ÉLI	ECTF	RIQUE BASSE TENSION
Responsable des travaux : Installation :								4 3		priétair	e / ge	estionnaire :
Nom, Prénoi		Nom, Pré	nom :	Sty	1 4 el	ape Di	ock	F.C	Rel	x Vasseur		
Adresse: Rue de l'Enclume, 1, icleur											illen	
N° carte d'identité:												
N°TVA : BE												
				odification			ies (RGIE)	·	T		11	date of the second
10 Art 270				odification O extension Imporaire			Art 86	Art 271	-	Unité d'habitation Unité de travail domestique		
10 Art 271				ontrôle O				O Art 87	O Art	1		ties communes
O Art 276 :		276bis : vente d'une unité d'habitation				O Art				té de travail		
Données générales de l'installation électrique :												
	EAN											Compt. kWh non placé
Données distributeur	Compt.	Compt. kWh n°: 4.5.975.5.16. Index jour: 037.207. nuit:										eif nuit :
	1	Protection branchement (A): O20 125 O32 O40 O50 O63 O80 O100 O n°:										
Données installation	1	onçue pour U _N :○ 230 V										
			e terre ** barres / piquets									
		Courant nominal maximum (A): O20 O25 O32 (1/40 O50 O63 O80 O100 O										
	-	positif diff. gén. :										
Description	Description									-		
installation												
Voir annexe(s)												
Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :												
Contacts dir. Contacts indir.			Montage Appareits Matériel			//S I>/sec				Contrôle bol de défaut		
								Test dispositif diff.				
									ne peut pa	s elle p	UITIO	le .
Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)												
Infractio												
Nouvel installat						- Managari and Sacrafactor	CONTROL DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE PART					
1				of Parish States of States	THE PERSON NAMED IN COLUMN							
R Néa	ant	-	ech zantus.	A								
Infractio	ons						A STATE OF THE PROPERTY OF THE	an i				
Installation				The state of the s	SECTION CONTRACTOR OF THE PERSON OF THE PERS	TO THE OWN THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE						
existante				A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH								
Ø Néa	ant											
												Visa GRD ou mandataire :
Remarques								CONTROL COMPANY OF THE PROPERTY OF THE PROPERT				
€ Néant			THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	STATE OF THE PARTY								
€ Mea	AIIK											
Conclusion	1(6):		CONT. COLORS CONT.									re recontrôlée avant
La nouve	elle install	lation est	conform	e) "n 'ost p	as con	forme	au RGIE.	The second secon				
& L'installat	tion exist	ante est	conform	a haring	as con	forme	au RGIE.	0	par le mêm	e organ	nisme	e de contrôle (*).

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

- Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.

Agent nº : 4346 Date 08 112 2016

i Schéma(s) unifilaire(s) :○

- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation.

O Les informations recueillies sur place ne nous permettent pas de déterminer la date de réalisation de l'installation électrique.

O Nous vous invitons à compléter le(s) schéma(s) pour les éléments qui n'étaient pas visibles lors de la visite de contrôle. En cas de doute portant sur la sécurité de ces éléments, nous vous invitons vivement à faire procéder à une visite de contrôle complémentaire.

) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Agent vişiteur :

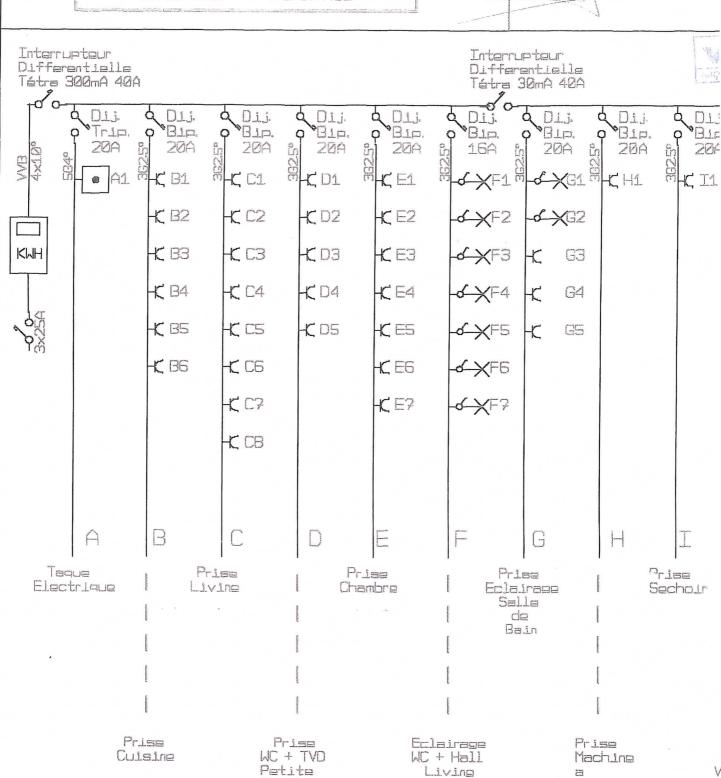
Nom: Breugelmana.

Annexe(s): Sénéma(s) de position :

LINDE - SAINT JOSSE SPRL

202 . Avenue Coehen 1180 Bxl.

Appartement rue de L'Enclume nº 1210 BXL 4+5 ETAGE



Chambre

Chembre

Laver

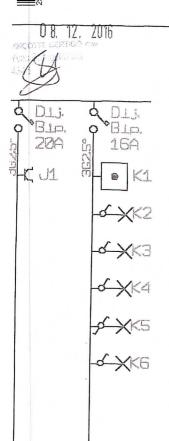
B

JANSSENS DAMIEN C.I.E. / B.I.C. CONTRÔLE AGREE TEL. & FAX 02 / 726.09.53 GSM 075.82.22.42 spri. INDUS - ELEC byba.

Chs. Romaine n° 196 1800 Vilvoorde

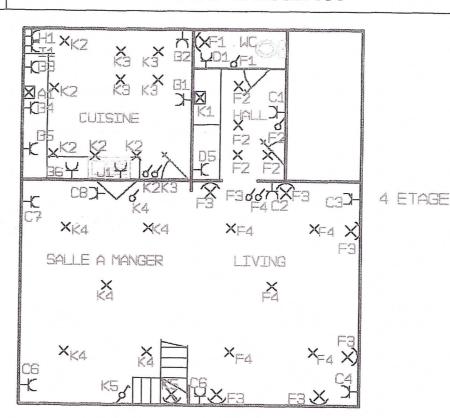
Tel/Fax: 02/267.99.98

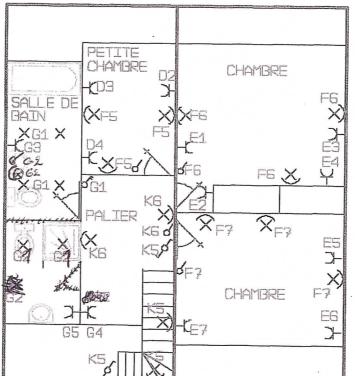
TVA: 450.532.435



Chaudierre Eclatraee Cuisine Salle a manger







5 ETAGE